

BILAN D'ACTIVITÉS

Centre communal d'action sociale

2024







Agir, comprendre, innover : 2024 en mouvement

L'année 2024 a été marquée par l'intensité, l'urgence parfois, mais surtout par une volonté constante : celle de répondre avec justesse, réactivité et équité aux besoins de notre territoire.

Face aux imprévus, nous avons su être présents. Pour soutenir les associations victimes d'actes de vandalisme ou pour apporter des réponses aux Angevins rencontrant une difficulté aigüe, les services du CCAS, direction de l'Action

Gérontologique et direction de l'Action Sociale, se mobilisent et agissent de concert et avec efficacité pour que personne ne soit laissé de côté.

En coordination étroite avec les services de l'État, du conseil départemental, et tous nos partenaires institutionnels, CAF, ARS, mutuelles... nous mobilisons nos compétences pour soutenir les Angevins fragilisés par l'âge ou par une précarité économique ou sociale.

Mais répondre dans l'urgence ne suffit pas. Dans le même temps, nous avons poursuivi un **travail d'analyse approfondie des réalités sociales de notre territoire**. L'étude conduite sur les familles monoparentales illustre notre volonté de mieux connaître les publics, afin de concevoir des réponses plus adaptées, plus ciblées, et donc plus efficaces.

Notre action s'inscrit également dans une logique **de subsidiarité** : intervenir là où les dispositifs existants ne suffisent pas, compléter, renforcer ou créer lorsque cela s'avère nécessaire. Cette approche responsable permet de concentrer les ressources là où elles sont réellement utiles. Une posture exigeante, mais essentielle pour garantir une couverture solidaire et adaptée.

Parce que chaque situation est unique, **l'équité** est restée notre boussole : en témoignent les efforts portés sur l'évolution de la tarification de nos prestations pour la rendre plus solidaire, pour que chacun puisse accéder aux services sans barrières, de manière adaptée à ses moyens.

Enfin, 2024 a été une année **d'innovation** : dans nos méthodes, nos outils, nos partenariats. Parce que répondre aux enjeux sociaux, c'est aussi savoir se réinventer.

Ce bilan retrace l'ensemble de ces dynamiques. Il témoigne de notre capacité à conjuguer action et réflexion, proximité et stratégie, au service des habitants et de l'intérêt général.

À travers lui, nous vous invitons à (re)découvrir les actions, les engagements et les choix portés cette année. Avec conviction, et toujours tournés vers l'avenir.

Christelle Lardeux Coiffard,

Première adjointe

Adjointe aux Solidarités actives et aux Droits des femmes

Présidente déléguée du CCAS

SOMMAIRE

Présentation des directions du CCAS p. 6

Les ressources et les moyens du CCAS p. 8

1

Valoriser le potentiel des habitants p. 10

- **Promouvoir le pouvoir d'agir**
 - une année olympique, pour mobiliser ses compétences et tisser du lien social
- **Accompagner et redonner confiance pour rendre actif**
 - Facil' démarches : soutenir l'accès aux droits
- **Valoriser et soutenir l'investissement bénévole**
 - Des espaces seniors ancrés sur leurs territoires facilitateurs des initiatives des habitants : le bal des habitants à Robert-Robin
 - Soutenir les bénévoles : l'accompagnement de la halte-répét Alzheimer de la Croix-Rouge
 - Valoriser et remercier l'investissement des bénévoles : les médailles du bénévolat

2

Développer la coopération p. 12

- **Accompagner conjointement des publics avec des partenaires**
 - Se former collectivement pour mieux repérer et agir contre l'isolement des seniors
- **Soutenir les projets associatifs**
 - Se mobiliser en cas d'urgence
 - Valoriser l'offre de partenaires associatifs dans Bords de Maine
- **Imaginer collectivement les réponses aux besoins du territoire**
 - Un nouvel espace ressource numérique pour orienter les seniors et leurs aidants : l'extranet de Cap seniors & aidants
 - Pour mieux connaître les besoins des habitants, une étude sur la situation des familles monoparentales à Angers

3

Agir en proximité et intégrer la logique du « aller-vers » p. 14

- **Faciliter l'accès aux droits de tous les Angevins**
 - Des permanences en proximité des lieux de vie
 - Une mobilisation globale pour traiter des situations de crises
 - Un accompagnement humain et individualisé, tout en dentelle, par le service Cap seniors & aidants
- **Déployer les actions de lien social sur le territoire**
 - L'espace seniors Ouest : une offre hors les murs qui se développe
 - Les maraudes : aller à la rencontre des usagers de drogues
- **Faciliter la participation**
 - De nouvelles modalités d'inscriptions adaptées aux plus fragiles pour les activités d'Angers seniors animation
 - Adapter la tarification des services pour une contribution équitable et solidaire

4

Intervenir en subsidiarité

p. 16

- **Les aides sociales facultatives : baromètre des besoins des Angevins**
 - Les aides délivrées en 2024
- **Le Pass**
 - Un accueil inconditionnel des Angevins en grande précarité

5

Placer l'innovation au cœur des projets afin de toujours adapter les réponses aux besoins des Angevins

P. 18

- **Innover dans les supports à l'accompagnement**
 - Le jardin de soins : l'accueil de jour César-Geoffray complète ses outils d'accueil
- **Innover pour faciliter l'insertion**
 - Signature du CTAI
- **Innover pour faciliter le lien social**
 - Le transport solidaire : vecteur de participation
 - Former les agents pour renforcer l'offre d'activités aux seniors
 - Le parcours-répit : un nouveau dispositif d'accueil collectif imaginé avec le CHU
- **Innover pour mieux se faire connaître**
 - Les Journées européennes du patrimoine : une opportunité pour accueillir des publics inattendus

6

Agir dans une démarche éco-responsable et durable

p. 20

- **Sensibiliser les bénéficiaires**
 - Des ateliers pour découvrir les écogestes
- **Optimiser l'usage des matériels**
 - Le service Restauration rénove ses cuisines et remplace son matériel usagé
- **Permettre l'accès pour tous à une alimentation saine et durable**
 - L'engagement du CCAS auprès du projet alimentaire territorial (PAT)
- **Le CCAS encourage la modération numérique**
 - Des équipes mobilisées
- **Une démarche d'archivage responsable**

Annexes p. 22

Les membres du conseil d'administration

Organigramme du CCAS

Les directions du CCAS en quelques chiffres

La direction de l'Action Sociale

Le Centre communal d'action sociale propose un accompagnement personnalisé et global (prévention, mobilité, social, santé, professionnel...) pour soutenir lors de fragilités ponctuelles ou installées. Ces services assurent un accueil sur le flux, sans rendez-vous.

Pour mieux agir le CCAS s'appuie sur une observation sociale fine du territoire afin d'être un établissement :

- toujours plus proche des Angevins ;
- visible et accessible ;
- innovant ;
- facteur de cohérence sociale sur le territoire.

En 2024, 58 professionnels mobilisés pour :

45 214 passages à l'accueil (+ 5 %)

32 917 appels téléphoniques

11 543 foyers demandeurs (+ 10 % ; 4 215 nouveaux foyers)

6 052 aides financières facultatives accordées (+ 3 %)

2 732 demandes de domiciliation (+ 7 %)

Près de 1 000 personnes accompagnées sur des parcours longs (Plie, permis citoyen, dispositif jeunesse, RSA...)

29 014 accueils au Pass

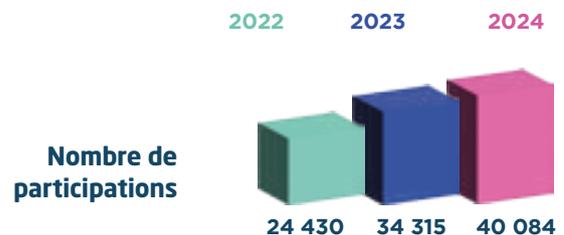
Évolution des passages à l'année	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre total de passages sur l'année	33 171	18 967	39 689	43 222	45 214
Évolution avec l'année précédente	- 16 %	- 43 %	+ 109 %	+ 9 %	+ 5 %

La direction de l'Action Gériatrique

En 2024, 313 professionnels et 180 bénévoles mobilisés pour :

> Bien vieillir à domicile

- **Angers seniors animation** : maintenir le lien social pour les seniors à domicile



• Cap seniors & aidants

Accompagner le maintien à domicile :

- > Un numéro unique pour toute question des seniors et de leurs aidants : **2 172** personnes aidées à distance pour **420** appels par mois.
- > **810** personnes accompagnées par les 6 coordinatrices en gérontologie
- > **400** bénéficiaires du portage de repas

Soutenir les aidants :

- > **518** aidants accompagnés
- > **417 h** de répit à domicile pour 100 aidants
- > **276** actions de répit dans un programme de formations, d'informations, d'activités collectives
- > **1** séjour aidants / aidés

Soutenir le territoire :

- > **2** rencontres annuelles pour une centaine de professionnels partenaires
- > **23** fiches ressources
- > **1** extranet ressource

> Être accueilli comme chez soi :

- > **6** résidences autonomie et **1** Ehpad (sur 2 sites)
- > **Près de 700** seniors résidents
 - **16** étudiants
 - **3** logements passerelles d'insertion
- > **2** accueils de jour

> Plaisir et santé : l'équipe du service restauration mobilisée

En 2024, 46 professionnels pour :

391 000 repas produits :

- > 120 000 pour le portage de repas à domicile
- > 240 000 pour les seniors déjeunant dans les établissements du CCAS
- > 26 810 pour la restauration sociale
- > 4 700 repas de fêtes, apéritifs dinatoires, pique-niques, barbecues... pour les grands événements organisés par le CCAS

Les directions supports

Pour déployer ses activités, le CCAS s'appuie sur des directions supports internes et celles mutualisées avec la Ville d'Angers.

24 agents interviennent au sein des services supports du CCAS pour porter les enjeux :

- > des finances et du patrimoine ;
- > des ressources humaines ;
- > des ressources numériques ;
- > de pilotage des études et de l'observation sociale du territoire et de l'efficacité de l'établissement ;
- > de conseil en gestion et en management des risques ;
- > d'accompagnement des services dans la conduite de leurs projets ;
- > de communication interne et externe de l'établissement.



Les ressources et les moyens du CCAS

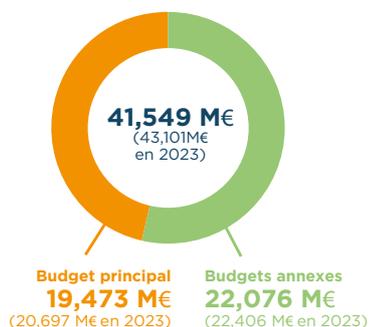
Le CCAS dispose d'un budget financé principalement par la subvention de la Ville d'Angers (16 718 920 €), des organismes partenaires : l'État, l'ARS, le Département de Maine-et-Loire, ainsi que des contributions des usagers.



Budget : 43 404 000 €
répartis à hauteur de 41 549 000 € en fonctionnement et 1 855 000 € en investissement.

Section de fonctionnement

BUDGET TOTAL DES DÉPENSES



Les ressources humaines

444 agents
(agents permanents 2024)

MOYENNE D'ÂGE 46 ans

43 MÉTIERS

MASSE SALARIALE 21,925 M€



- CCAS - Direction**
Boulevard de la Résistance-et-de-la-Déportation
sites Chemellier et David-d'Angers
02 41 05 49 49
- Cap seniors & aidants - guichet unique**
16 bis, avenue Jean-XXIII
02 41 68 55 77
- Service Restauration - site du MIN**
16, avenue Jean-Joxé
02 41 24 60 64
- Service Restauration - cuisine centrale**
66, boulevard Gaston-Birgé
02 41 24 60 64
- Ehpad site Gaston-Birgé**
66, boulevard Gaston-Birgé
02 41 21 13 03
- Ehpad site César-Geoffray**
15, rue César-Geoffray
02 41 24 15 23
- Point accueil santé solidarités**
2, boulevard Joseph-Cussonneau
02 41 88 87 40
- Résidence autonomie Bellefontaine**
2, rue de la Rame
02 41 87 55 11
- Résidence autonomie Bordillon**
45, place Grégoire-Bordillon
02 41 86 00 70
- Résidence autonomie les Justices**
4, rue Édouard-Manet
02 41 44 00 40
- Résidence autonomie Monplaisir**
14, boulevard Robert-Schuman
02 41 43 63 43
- Résidence autonomie Robert-Robin**
16 bis, avenue Jean-XXIII
02 41 68 55 77
- Résidence autonomie Saint-Michel**
87, rue Lardin-de-Musset
02 41 43 33 33
- Angers seniors animation - Espace Welcome**
4, place Maurice-Sailland
02 41 23 13 31
- Cap seniors & aidants - portage de repas**
25, boulevard Victor-Beaussier
02 41 44 04 34

Des principes d'action et des valeurs partagées

Profondément engagés dans le maintien du lien social et dans l'accompagnement des personnes les plus vulnérables, les équipes du CCAS œuvrent selon des principes d'action et des valeurs partagées fortement ancrées dans leurs pratiques :

- Valoriser le potentiel des habitants
- Développer la coopération
- Agir en proximité et intégrer la logique du « aller-vers »
- Intervenir en subsidiarité
- Placer l'innovation au cœur des projets afin de toujours adapter les réponses aux besoins des Angevins
- Agir dans une démarche responsable face aux enjeux de transition écologique et de développement durable



1

Valoriser le potentiel des habitants

Le CCAS est ouvert à tous les Angevins souhaitant un soutien. Pour adapter une réponse individualisée, les projets sont pensés comme des facilitateurs de vie et de réussite. Pour cela, les agents reconnaissent l'autonomie de l'utilisateur, respectent son intégrité, ses capacités et ses besoins.

Promouvoir le pouvoir d'agir

Une année olympique pour mobiliser ses compétences et tisser du lien social

L'année olympique a été l'occasion de promouvoir l'activité physique et le lien social à tous les âges.

- **Fédérer** : le flash-mob d'Angers seniors animation animé par 40 seniors au village sport-santé de la Flamme Olympique le 28 mai a permis de faire danser plusieurs dizaines de participants et des élus au passage de la flamme.
- **Un symbole** : Jeanne, centenaire accompagnée par le CCAS, seule témoin des JO de 1924 a participé à la soirée protocolaire au milieu des athlètes, élus et partenaires.
- **Mobiliser** : 35 seniors participants aux olympiades inter-résidences autonomie, dans un esprit convivial et sportif.



© CCAS

Accompagner et redonner confiance pour rendre actif

Facil' démarches : soutenir l'accès aux droits

Chaque mercredi matin de 9h30 à 12h30, Facil'démarches permet de rencontrer un travailleur social et un agent d'Accueil Conseil en toute confidentialité et convivialité.

Une aide à la compréhension qui permet la lecture de courrier pour les personnes domiciliées ainsi que la réalisation de démarches simples. Les demandes concernent majoritairement la santé (45 %), les ressources (17%) et le logement (14 %).



En 2024 :

- > **309** personnes ont été accueillies dont 152 nouvelles personnes : une offre de plus en plus repérée.
- > **23 %** des personnes orientées par le bouche-à-oreille ou encore par des partenaires comme la CPAM.

Valoriser et soutenir l'investissement bénévole

Des espaces seniors ancrés sur leurs territoires facilitateurs des initiatives des habitants : le bal des habitants à Robert-Robin

À la recherche d'une salle pour organiser des bals, des habitants du quartier de la Roseraie se sont naturellement rapprochés de l'espace du bien-vieillir Robert-Robin. Depuis l'été 2024, toutes les 4 à 6 semaines, un après-midi dansant est organisé par ces bénévoles, profitable à un réseau de plus de 150 seniors. Une action qui illustre la place de facilitateurs occupée par les espaces seniors dans les quartiers.

Soutenir les bénévoles : l'accompagnement de la halte-répit Alzheimer de la Croix-Rouge

Le service Cap seniors & aidants soutient les bénévoles par un apport d'expertises professionnelles : connaissance des pathologies et des activités adaptées. Le service a participé à 52 demi-journées d'ouvertures de la halte-répit Alzheimer de la Croix-Rouge.

Valoriser et remercier l'investissement des bénévoles : les médailles du bénévolat

En 2020, Patrick, jeune retraité passionné de jeux de société, découvre par hasard l'espace Welcome et l'offre d'activités du CCAS en passant devant les vitrines de l'établissement. Déjà engagé dans de nombreuses associations, il décide de s'impliquer comme bénévole auprès du service Angers seniors animation. Passionné de jeux, il propose d'animer des ateliers d'initiations (échecs, cartes, *Mahjong*...) et enrichit ainsi l'offre ludique du service, passant de 8 à 120 participants mensuels en quatre ans. Son initiative a permis la création de dix nouvelles thématiques de jeux en 2024, offrant plus de 350 places, toujours très prisées.

Le dévouement discret et humble de Patrick ainsi que celui de 5 autres bénévoles investis dans des associations soutenues par le CCAS a été honoré de la médaille du bénévolat décernée par le maire d'Angers le 5 décembre 2024.

Marcel, 91 ans

« Venir au Welcome,
ça a changé ma vie.
Ici c'est chaleureux. »



180 bénévoles investis auprès
d'Angers seniors animation



2

Développer la coopération

Les projets et actions portés par le CCAS se développent au sein d'un écosystème riche et parfois complexe. La coopération est au cœur des principes d'action du CCAS afin de rendre cohérentes et optimales les solutions proposées aux Angevins.

Accompagner conjointement des publics avec nos partenaires

Se former collectivement pour mieux repérer et agir contre l'isolement des seniors

2 formations organisées par le CCAS avec le CHU : 65 professionnels des maisons de quartier, d'associations, du Département, de la Ville d'Angers, bénévoles, bailleurs et gardiens d'immeubles, formés à l'aller vers les publics isolés ou au repérage de la fragilité des seniors.



Claudette, 77 ans

« Je suis très isolée. Grâce au Toctoctoc, je me suis inscrite à plusieurs activités du Bords de Maine. Je vais revivre. »

Soutenir les projets associatifs

Le soutien du CCAS se décline selon plusieurs modalités, adaptées aux besoins des partenaires.

- Mises à disposition de locaux : 500 000 €
- Subventions de projets ou de fonctionnement : 1 010 670 €
- Soutien logistique ou technique pour les besoins quotidiens ou pour l'organisation d'événements.
- Conseil et soutien pour la création, l'évolution ou la dissolution d'une association, pour le développement de nouveaux projets, pour adopter un modèle économique adapté...

> 80 associations référencées auprès du CCAS.

Se mobiliser en cas d'urgence

Le soutien du CCAS s'affirme lors des urgences à l'image de l'accompagnement apporté au Secours populaire français suite à un cambriolage et au vandalisme de 2 camions : réparations des locaux fracturés et mobilisation du réseau pour remplacer les véhicules avant leur remise en service.

Valoriser l'offre de partenaires associatifs dans Bords de Maine

L'agenda mensuel des rendez-vous pour les seniors et les aidants de seniors est diffusé à 5 000 exemplaires imprimés et également accessible numériquement. Il représente un vecteur de visibilité important, permettant de mettre en exergue des rendez-vous organisés par les partenaires avec Angers seniors animation, à l'image des ateliers proposés par Agiroute pour rester autonome dans ses déplacements.



© CCAS

Imaginer collectivement les réponses aux besoins du territoire

Un nouvel espace ressource numérique pour orienter les seniors et leurs aidants : l'extranet de Cap seniors & aidants

Lancée le 1^{er} octobre 2024 après une année de conception et de test, la plateforme extranet développée par Cap seniors & aidants est utilisable par tous les partenaires. L'ensemble des informations utiles aux seniors et à leurs aidants y est disponible avec la garantie de leur fiabilité et de leur actualité (informations sur les types de logements pour seniors, les aides, l'accès aux droits, le recensement des services d'aide à domicile, les transports adaptés...).

> 572 professionnels utilisateurs de la plateforme Cap seniors & aidants



Pour mieux connaître les besoins des habitants, une étude sur la situation des familles monoparentales à Angers

Le service Études - Observations sociale et Efficience du CCAS a coordonné cette étude avec le soutien du cabinet Espelia. Elle fait suite à l'analyse des besoins sociaux (ABS) menée en 2021 qui avait permis de repérer un enjeu particulier concernant la situation des familles monoparentales, en augmentation sur le territoire communal et exposées à des situations de précarité et d'isolement social souvent plus fortes que les autres familles. L'étude a permis de croiser de nombreuses données sociologiques avec les regards de près de 20 acteurs publics ou associatifs et avec ceux d'une centaine de familles.



3

Agir en proximité et intégrer la logique du « aller-vers »

Afin d'être plus accessibles aux Angevins les plus éloignés des institutions, les équipes du CCAS développent des stratégies de proximité en s'appuyant sur les établissements ancrés dans les territoires ou en facilitant la rencontre à domicile.

Faciliter l'accès aux droits de tous les Angevins

Des permanences en proximité des lieux de vie

Avec l'appui des partenaires ressources, les équipes de l'Accueil Médiation Conseil tiennent des permanences en proximité des lieux de vie des habitants. Objectifs : donner de l'information sur la domiciliation, les prestations proposées par le CCAS, faciliter la prise de rendez-vous et le renouvellement des quotients d'éligibilité nécessaires pour accéder aux dispositifs.

11 permanences au terrain d'accueil des gens du voyage La Grande-Flêcherie.

22 permanences sur les 10 sites de distributions Mon p'tit marché dans les quartiers.

Une mobilisation globale pour traiter des situations de crise

Pour apporter des réponses urgentes et adaptées aux seniors en situation de difficulté aigüe (hébergement d'urgence, soutien financier, situation de maltraitance...), Cap seniors & aidants et la direction de l'Action Sociale renforcent leur collaboration. L'enjeu est double : améliorer l'accès aux droits et aux services tout en optimisant la coordination entre les différentes équipes du CCAS. Un nouvel outil de partage des situations permet cette réflexion coordonnée et immédiate (cellule de crise dans la journée même de l'alerte).

Cette initiative marque une étape importante dans l'amélioration de l'accompagnement des seniors par le CCAS dans un contexte socio-démographique qui peut engendrer une survenue plus régulière de ces situations aigües.

Une coordinatrice qui accompagne une personne âgée de 66 ans est alertée par la belle-fille inquiète de possibles violences de la part du conjoint et souhaite mettre la personne en sécurité.

Au sein de la cellule de crise, la direction de l'Action Gériatrique se mobilise pour trouver une solution dans un établissement du CCAS (analyse de l'autonomie pour identifier l'établissement le plus adapté, résidence autonomie ou Ehpad, élaboration du dossier Viatrajectoire, mise en place d'un plan d'aide) et la direction de l'Action Sociale agit sur le dépôt de plainte et pour sécuriser les ressources de la personne.

Un accompagnement humain et individualisé, tout en dentelle, par le service Cap seniors & aidants

Au sein du service Cap seniors & aidants, 6 coordinatrices en gérontologie œuvrent quotidiennement pour accompagner les personnes âgées et leurs proches dans leurs parcours de vie. En 2024, elles ont accompagné 810 seniors.

L'accompagnement débute systématiquement par une visite à domicile, permettant une évaluation globale : conditions de vie, logement, environnement social, besoins spécifiques. Cette étape permet de tisser de la confiance, d'accéder aux documents justificatifs et une évaluation du réseau de soutien potentiel autour de la personne. Une attention particulière est portée aux situations d'isolement, de précarité, de pathologies psychiques.

Les coordinatrices mobilisent des soutiens financiers en urgence et orientent vers des prestataires adaptés. Une contractualisation par un document individuel d'accompagnement formalise les engagements mutuels et renforce

l'implication de la personne âgée comme actrice de son parcours. Certaines situations particulièrement complexes nécessitent 2 à 4 échanges par jour (en visio, en présentiel, par téléphone ou par mail) sur des périodes pouvant durer de 3 à 6 mois.

Des signalements au procureur sont effectués en moyenne 2 fois par mois, dans le cadre de situations à risque pour des personnes particulièrement vulnérables et nécessitant la mise en place d'une protection juridique.

En 2023, le dispositif Maia financé par l'État s'est arrêté, laissant le CCAS en première ligne pour prendre en charge des situations à haute intensité, sans transfert de ressources.

810 situations accompagnées

Déployer les actions de liens social et de prévention sur le territoire

L'espace seniors Ouest : une offre hors les murs qui se développe

L'espace seniors Ouest propose de nouvelles formes d'action à destination des seniors du quartier Belle-Beille. À la maison de quartier, au relais-mairie, à la résidence Arceau, chez Resto-troc... CCAS et partenaires construisent ensemble une offre en réponse à un diagnostic participatif ayant permis de définir les besoins des habitants. Selon les jauges, 10 à 50 seniors fréquentent régulièrement ces actions de proximité. L'ambition est de développer le lien social et la prévention par des activités plus nombreuses et plus variées que celles préalablement proposées par la résidence autonomie la Rose de Noël, fermée fin 2023.

Corine aidante de Gisèle, sa maman - Belle-Beille

Corine est âgée de 63 ans et habite un pavillon à Belle-Beille, à côté de sa maman qui vit seule dans un logement social. Gisèle, sa maman, est âgée de 87 ans et est atteinte par la maladie d'Alzheimer. Sa fille passe la voir tous les jours car Gisèle refuse d'avoir une aide à domicile. Corine commence à s'épuiser. Elle a pris conscience récemment qu'elle était aidante et que des solutions existaient. Elle est accompagnée par le CCAS et grâce à Bords de Maine, elle arrive à trouver des activités pour elle et pour sa maman. La semaine dernière, Corine s'est rendue avec Gisèle au relais-mairie pour assister à une conférence sur la santé visuelle, suivie d'un dépistage gratuit. C'était utile et facile d'accès.



Les maraudes : aller à la rencontre des usagers de drogues

Le Point accueil santé solidarités de la Ville d'Angers participe à des maraudes de réduction des risques pour les usagers de drogues : en moyenne 8 km parcourus à pieds et une dizaine de personnes minimum rencontrées à chacune des maraudes.

Partenaires : Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour les Usagers de Drogues (Caarud) et l'équipe mobile Permanence d'accès aux soins de santé (la Pass - CHU Angers).

13 maraudes de réduction des risques

Faciliter la participation

De nouvelles modalités d'inscriptions adaptées aux plus fragiles pour les activités d'Angers seniors animation

L'afflux les jours d'inscription aux activités d'Angers seniors animation, toujours plus prisées par les seniors, ne permettaient plus d'assurer un accès privilégié aux Angevins les plus fragiles à cette offre de prévention essentielle pour bien vieillir à domicile. C'est désormais résolu. Un tiers des places leurs sont dédiées sur inscription téléphonique anticipée, une semaine avant l'ouverture des inscriptions publiques, grâce à une réorganisation en profondeur des modalités de travail du service.

Adapter la tarification des services pour une contribution équitable et solidaire

Afin de favoriser l'accès des 3 séjours aux seniors à faibles revenus, une tarification solidaire a remplacé le tarif unique. Basée sur le quotient familial, elle introduit 5 niveaux de tarifs adaptés aux capacités financières des participants et module ainsi le soutien financier du CCAS à cette activité.

Sur 94 seniors participants :

39 % relevaient du 1^{er} niveau de tarif et 24 % du tarif le plus élevé

Lucienne, 81 ans

« Lundi, j'étais à l'animation musicale à Robert-Robin, c'était super ! J'en ai même oublié ma neuropathie et j'ai dansé ! c'est fantastique tout ce que l'équipe du Welcome fait pour nous »

De mai à décembre, 1 276 inscriptions de seniors fragiles

4

Intervenir en subsidiarité



Le principe de subsidiarité est l'ADN même du CCAS. Sur le volet financier, il s'agit de proposer un complément local aux aides départementales ou nationales là où les besoins sont identifiés. Sur le volet de l'action, l'enjeu est de compenser les secteurs non couverts par l'offre des acteurs du territoire. Ces prestations permettent à la fois de répondre aux situations d'urgence, de soutenir les Angevins dans leurs besoins quotidiens et de proposer un accompagnement social.

Les aides sociales facultatives : baromètre des besoins des Angevins

Les aides délivrées : une sollicitation du CCAS moindre en 2024 mais en très forte hausse depuis 2020.

Les familles de besoin - aides et dispositifs	2020	2023	2024
Se nourrir, s'alimenter*	483 657 €	547 834 €	556 626 €
Accéder à un logement, l'équiper, s'y maintenir	57 775 €	48 326 €	40 391 €
Prendre soin de soi, se soigner	37 121 €	165 621 €	180 030 €
Faire face aux imprévus, à un évènement exceptionnel	10 622 €	14 858 €	10 342 €
Se former et vivre de son travail	2 150 €	852 €	590 €
Développer un projet professionnel	43 645 €	55 085 €	54 097 €
Se déplacer	4 918 €	21 590 €	13 314 €
Se cultiver	6 335 €	12 562 €	4 846 €
TOTAL	646 203 €	866 728 €	860 236 €

*focus sur les aides pour « Se nourrir, s'alimenter » :

Se nourrir, s'alimenter		2024
Aides financières directes (2 703 aides)	Aide alimentaire	176 067 € (2 688 aides)
	Aide alimentaire pour jeunes en formation	150 € (2 aides)
	Aide alimentaire pour jeunes en parcours d'insertion	585 € (13 aides)
Aides indirectes	La restauration des étudiants (pour accès aux restaurants du Crous)	10 180 € (204 aides)
	La restauration sociale (Repas pour personnes sans-abris)	241 007 € (26 810 repas)
	Mon p'tit marché (subvention au jardin de cocagne angevin pour la mise en œuvre de son dispositif)	128 000 €
	Tous au resto (action collective pour rompre l'isolement en partenariat avec le FJT Marguerite-d'Anjou)	637 €
TOTAL		556 626 €

Le Pass (Point accueil santé solidarités), un accueil inconditionnel des Angevins en grande précarité

Le Pass est un lieu d'accueil de jour, d'écoute et d'accompagnement anonyme et inconditionnel, de publics majeurs sans abri et/ou en situation de très grande précarité (personnes majeures sans domicile fixe, ou logées mais souffrant d'isolement, ou en situation d'addictions). Le Pass accueille des situations de plus en plus complexes pour des profils toujours plus vulnérables (handicaps, troubles psychologiques), avec parfois une incapacité à pouvoir prendre soin de soi.

Nombre d'accueils au Pass - 2018-2024



Accueillir les personnes dans un cadre chaleureux et sécurisé :

Un accueil autour d'une boisson chaude pour créer du lien, le matin, de 8h à 11h30 et les après-midis (sauf mardi), de 14h à 16h et accéder à :

- une permanence sociale ;
- un chenil de 6 boxes ;
- une bagagerie de 61 casiers ;
- un accès à un espace vestiaire avec don de vêtements ;
- un cyberspace et un accès internet gratuit.

Pour favoriser l'accès à la médiation sociale et démarrer ou poursuivre un parcours d'insertion sociale :

- une permanence d'une médiatrice sociale pour un diagnostic de la situation - 770 entretiens de repérage des situations de grande vulnérabilité (violences sexuelles, exploitation sexuelle, risques prostitutionnels, mariage forcé, risques suicidaires, passages à l'acte sur soi-même ou autrui). La permanence sociale a un rôle d'alerte auprès des instances et d'orientation vers des partenaires adaptés ;
- un accompagnement pour l'ouverture et l'accès aux droits et un soutien personnalisé pour faciliter les démarches administratives dématérialisées et lutter contre la fracture numérique (4 ordinateurs) ;
- l'accès à un hébergement via la gestion de 3 chambres Adoma en partenariat avec la cellule de veille sociale et des visites à domicile, Maison d'arrêt, hébergement spécifique.

Pour accéder à une vie sociale et prendre part à la vie de la cité :

- l'accès à une pratique sportive ;
- la proposition de sorties ponctuelles (spectacles, visites...) en lien avec la charte Culture et Solidarité ;
- la participation à des actions citoyennes.

Pour préserver la santé des bénéficiaires :

- une permanence de soins infirmiers : 334 personnes reçues pour 1481 entretiens par l'infirmière (soins, orientations, accompagnements aux rendez-vous médicaux, délivrances de médicaments, liens avec les partenaires, permanences de vaccinations ou de dépistages des IST...);
- une permanence d'écoute psychologique : 304 entretiens pour 85 bénéficiaires ;
- des permanences médicales de 2 internes du CHU 2 matinées par semaine ;
- des prestations d'ostéopathes et de podologues ;
- l'intervention du médecin du Centre de ressources sport et santé pour des certificats d'aptitude au sport ;
- des tickets de bus pour se rendre aux rendez-vous médicaux ;
- un accès à l'hygiène (douches - entretien du linge) ;
- un espace de repos.

L'équipe du Pass est composée de :

- > 5 agents permanents d'accueil et de médiation
- > 1 infirmière (temps plein)
- > 1 travailleuse sociale (temps plein)
- > 1 psychologue (mi-temps)
- > 1 responsable de service

Point accueil santé solidarités
2, rue Joseph-Cussonneau

5

Placer l'innovation au cœur des projets afin de toujours adapter les réponses aux besoins des Angevins

Parce que notre territoire et les besoins des Angevins sont en perpétuelle évolution, le CCAS innove et accompagne l'innovation.

Innover dans les supports à l'accompagnement

Le jardin de soins de l'accueil de jour de l'Ehpad César-Geoffray

Imaginé par l'équipe de l'accueil de jour et plébiscité par le Conseil de vie sociale de l'Ehpad, le jardin de soins est un lieu propice à la vie sociale, aux activités et aux interactions, favorisant ainsi le bien-être des résidents et de nouvelles modalités d'accompagnement pour les professionnels. Il offre un espace de détente et de stimulation cognitive, tout en encourageant les échanges et la convivialité en permettant de jardiner dans ses bacs surélevés, se promener, jouer au möllky, déjeuner sur la terrasse, cuisiner avec les produits cultivés sur place ou simplement se reposer dans ses allées élargies, planes et sans bordures. C'est également un endroit intime pour le résident qui a besoin d'être seul. Le jardin de soins a été cofinancé par l'ARS, la CNSA et l'État.

L'innovation pour faciliter l'insertion

Signature du CTAI

Le 18 octobre 2024, à l'occasion des Rencontres Territoriales de l'Intégration, organisées à Angers dans le cadre de la Semaine de l'Intégration, la Ville d'Angers a officialisé son engagement en faveur de l'accueil des primo-arrivants en signant avec l'État un contrat territorial d'accueil et d'intégration (CTAI).



Innover pour faciliter le lien social

Le transport solidaire : vecteur de participation

Soutenir les seniors les plus fragiles dans leur déplacement est un enjeu pour lutter contre leur isolement et préserver leur autonomie. Angers seniors animation agit pour assurer le transport des seniors entre leur domicile et les lieux d'activités et prend en charge une partie significative du coût du trajet.

Depuis mai 2024, pour compléter l'offre des transporteurs privés, le service Angers seniors animation fait appel chaque mois à Mouv'Irigo. 30 personnes ont bénéficié du dispositif Mouv'Irigo représentant 185 déplacements.

En complément, des bénévoles investis auprès d'Angers seniors animation s'impliquent pour faciliter les déplacements des plus fragiles : 5 chauffeurs solidaires ont conduit 90 seniors.

Former les agents pour renforcer l'offre d'activités aux seniors

11 agents de nuits des résidences autonomie ont été formés pour développer des animations collectives ou des visites individuelles en soirée pour les résidents (« causeries », pétanque d'intérieur, ateliers bien-être pour apaiser les résidents anxieux et prendre soin de soi...).

Le parcours-répît : un nouveau dispositif d'accueil collectif imaginé avec le CHU

Cap seniors & aidants propose un panel d'accompagnements et de solutions de répît adaptés aux besoins variés. La création d'une halte-répît en 2024, en partenariat avec le CHU d'Angers, permet d'accueillir l'aidé, ½ journée par semaine, pendant que l'aidant prend du temps pour lui ou se rend à un rendez-vous médical (l'accès aux soins est prioritaire). Cette initiative complète les dispositifs existants (Bol d'R, Lib'R, séjour « répît », accueil lors des activités proposées par le service aux aidants).

Pour honorer ces initiatives innovantes et l'engagement fort du CCAS dans le soutien aux aidants, le réseau francophone des villes amies des aînés a décerné l'un de ses prix « coup de cœur » 2024 à Cap seniors & aidants.

Le parcours-répît est financé avec le soutien de l'ARS, du Département de Maine-et-Loire, de la conférence des financeurs, de la CNSA, de la Carsat, l'Ircem, la Fondation de France et AG2R la Mondiale.

« Je tiens à vous remercier pour votre présence auprès de ma mère lors des différentes séances dans le cadre du programme Lib'R. En tant qu'aidant, vous m'avez permis de pouvoir prendre du recul, afin que je puisse m'accorder des temps de repos et aussi gérer mon quotidien. J'ai pu le faire en toute sérénité grâce à votre engagement et à votre professionnalisme. »

1 670 accompagnements aux déplacements :

- > 600 par les transports en commun,
- > 1 137 dans des transports organisés du domicile au lieu d'activité dont 185 par Mouv'Irigo,
- > 90 transports par 5 bénévoles « chauffeurs solidaires ».

Innover pour mieux se faire connaître

Les Journées européennes du patrimoine : une opportunité pour accueillir des publics inattendus

Dimanche 22 septembre : 100 visiteurs découvrent le patrimoine de l'hôtel de Chemellier et l'offre de service du CCAS.



© Arch. mun. Angers, coll. Robert Brisset, cliché Evers, 9 Fi.1187.

6

Agir dans une démarche responsable face aux enjeux de transition écologique et de développement durable

Pour faire face aux nouveaux défis, climatiques, environnementaux, économiques et sociétaux, et faire évoluer le territoire et ses habitants vers de nouvelles manières d'habiter, de se déplacer ou encore de consommer, le CCAS, comme Angers Loire Métropole et la Ville d'Angers, s'est engagé dans une stratégie de transition écologique. Valorisation de l'économie circulaire, modes de déplacement responsables, maîtrise énergétique sont au cœur du fonctionnement du CCAS.

Sensibiliser les bénéficiaires

Des ateliers pour découvrir les écocestes

Le service Accueil-Médiation-Conseil en partenariat avec Unis-Cité organise des permanences d'équipes de volontaires en service civique au sein de l'accueil pour animer un atelier de sensibilisation aux bonnes pratiques à la fois économiques et environnementales. Comment économiser l'eau, l'électricité, bien régler son chauffage... ? Les volontaires présentent de nombreuses astuces pour favoriser les économies d'énergie et proposent un accompagnement aux démarches en ligne pour recevoir le chèque énergie.

Optimiser l'usage des matériels

Le service Restauration rénove ses cuisines et remplace son matériel usagé

Rénovation de l'office de l'espace du bien-veillir Robert-Robin pour une meilleure utilisation des espaces. Remplacement de 2 marmites de la cuisine centrale pour des gains en consommation d'énergie et l'amélioration des conditions de travail.

Permettre l'accès pour tous à une alimentation saine et durable

L'engagement du CCAS auprès du projet alimentaire territorial (PAT)

Angers Loire Métropole s'est engagée dans une démarche visant à faciliter l'accès de ses habitants à une alimentation durable, plus locale, plus saine et valorisant le bio et mobilise 41 acteurs locaux signataires d'une charte d'engagement (collectivités, entreprises, coopératives, institutions, chambres consulaires et associations).

Le CCAS de la Ville d'Angers est partenaire de la charte au travers de 4 actions :

- le soutien aux initiatives comme le soutien financier apporté à « Mon p'tit marché » de l'association le Jardin de Cocagne ;
- le pilotage du réseau des acteurs de l'aide alimentaire ;
- un chargé de mission dédié à la thématique de l'aide alimentaire en soutien aux associations ;
- la création d'un moteur de recherche sur l'offre de soutiens alimentaires pour les Angevins.

Le CCAS encourage la modération numérique

Des équipes mobilisées pour la semaine du déstockage numérique

Pour la semaine du grand déstockage, du 10 au 14 mars : les agents du CCAS suppriment 116 999 emails et libèrent 1 152 giga-octets pour une économie de 241 kg de CO2 soit 1 110 km parcourus en voiture !

Des remplacements de matériels informatiques évalués avec précision

Le service des Ressources Numériques et Informatiques du CCAS met en œuvre une gestion rationalisée de son matériel :

- 50 PC remplacés au lieu de 120 prévus grâce à un diagnostic affiné des usages et du matériel.
- Généralisation de la réinstallation de systèmes d'exploitation sans licence payante sur les postes anciens réformés permet d'éviter leur destruction en les mettant à disposition de bénéficiaires du CCAS.
- Généralisation des réparations simples sur un PC dysfonctionnant permettant de diminuer les remplacements.

Une démarche d'archivage responsable

Le CCAS a engagé une réorganisation ambitieuse de ses archives, accompagnant les services dans l'adoption de nouvelles procédures d'archivage. Avec cette réorganisation, le CCAS affirme sa volonté de moderniser ses pratiques tout en valorisant son patrimoine documentaire et en réduisant l'utilisation de papier.

- > **Près de 300 mètres linéaires** d'archives obsolètes triées et éliminées (3 000 boîtes).
- > **Versements de 95,7 mètres linéaires** d'archives non éliminables ou encore en période de conservation (960 boîtes).



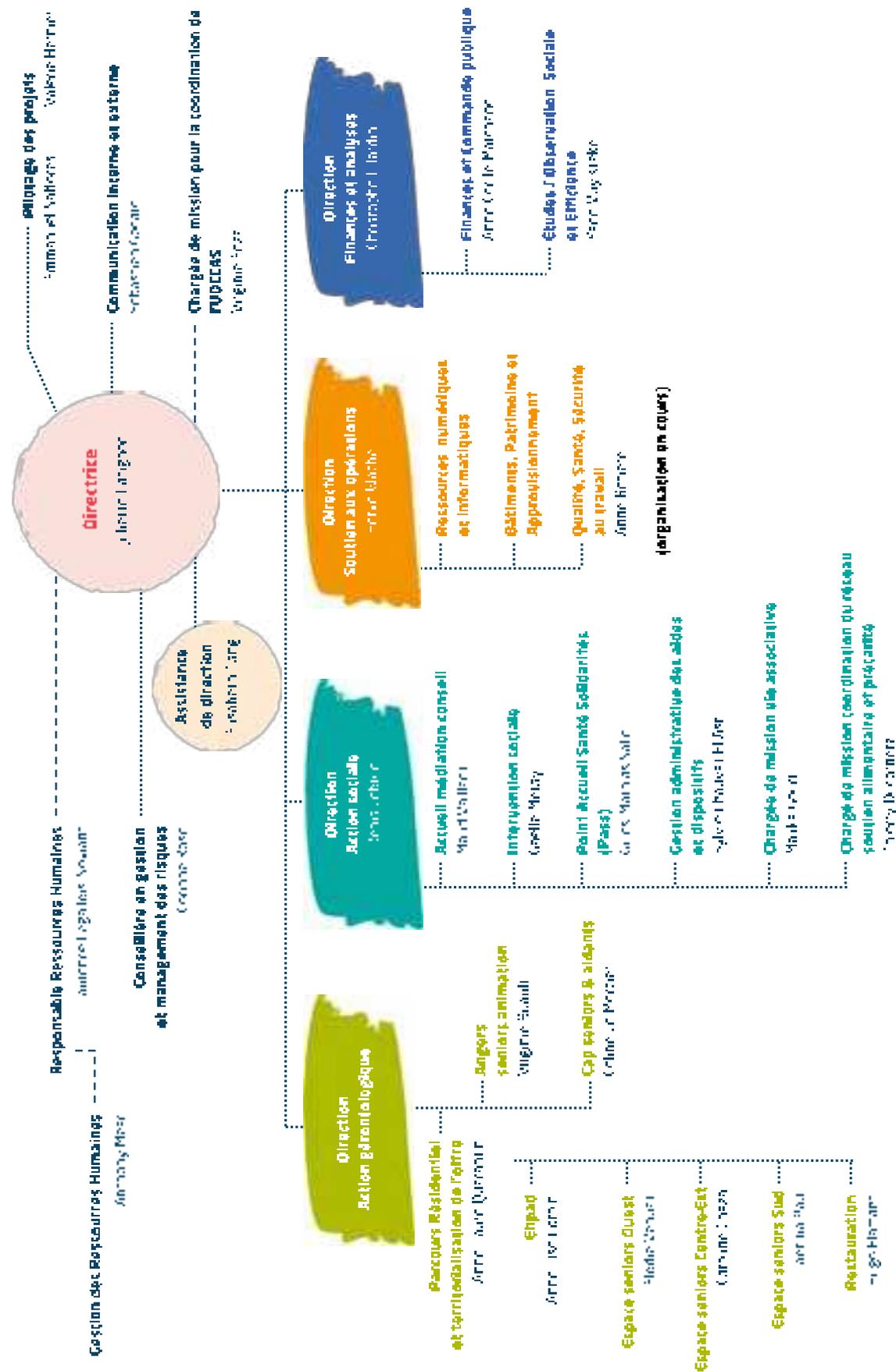
Annexes

Les membres du conseil d'administration

- **Président : Christophe Béchu, maire-président.**
- **8 élus issus du conseil municipal**
 - > Christelle Lardeux Coiffard, Première adjointe au maire, adjointe aux Solidarités actives et aux Droits de femmes, Présidente déléguée
 - > Richard Yvon, adjoint aux Seniors et à la Santé
 - > Christine Stein, conseillère municipale
 - > Augustine Yecke, conseillère municipale
 - > Claudette Daguin, conseillère municipale
 - > Anne-Marie Potot, conseillère municipale
 - > Anthony Guidault, conseiller municipal
 - > Céline Véron, conseillère municipale
- **8 administrateurs nommés par le maire**
 - > Benoît Akkaoui, Ressourcerie des Biscottes (directeur), Représentant des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions
 - > Cécile Alleman, Les Capucins (directrice générale) Personne participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social
 - > Nicole Bernardin, UDAF 49 Représentante des associations familiales
 - > Philippe Bourgeteau, Régie de quartiers d'Angers (directeur) Personne participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social
 - > Emmanuel Lefébure, Aide Accueil (président) Personne participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social
 - > Marie-Claire Lucas, Filalinge (Présidente) Personne participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social
 - > Antoine Masson, Anjou Accompagnement (Directeur général) Représentant des associations de retraités et de personnes âgées du département
 - > Charles de Montferrand, GEM « Les compagnons de Simon de Cyrène » Représentant des associations de personnes handicapées du département

L'organigramme général des services

à la date de parution du bilan d'activités



**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ANGERS**

Boulevard de la Résistance-et-de-la-Déportation
49020 Angers

angers.fr rubrique CCAS